



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Jacinthe Mercier, directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 8 septembre 2025, à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2025-4

Désignation : 1175, avenue du Moulin
Lot 6 358 615, cadastre du Québec

Nature et effets :

La présente demande porte sur la l'augmentation de la largeur du stationnement permise dans le règlement de zonage (8 mètres) à 9 mètres de large.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 12^e JOUR DU MOIS DE AOÛT 2025.

Jacinthe Mercier

Directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, Jacinthe Mercier, Directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 12^e jour du mois d'août 2025, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour du mois d'août 2025.

Jacinthe Mercier

Directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe